



# Pour la Cité humaine - Les Droits du piéton

7, rue Major Martin – 69001 LYON

Association déclarée à la Préfecture du Rhône depuis 1975

Le 10 janvier 2022

Pierre RAUZADA  
Président

pierre-henri.rauzada@orange.fr  
www.pietons69.e-monsite.com

**Objet : cours Tolstoï n°1 : situation intolérable !!**

Communes Métropole / Créer – Fiche N°01

A l'attention de madame Pauline SCHLOSSER  
Adjointe au Maire de Villeurbanne

Madame,

Lors de notre entretien pour notre première prise de contact le mardi 21 décembre 2021 en Mairie de Villeurbanne, j'ai présenté mon Association et abordé plusieurs sujets dont celui du cours Tolstoï où je vous ai dit avoir remarqué un certain nombre de dysfonctionnements.

En effet, deux à trois fois par semaine, je prends le bus C3 de la place Saint-Paul à Lyon 5e Adt jusqu'à la place Grandclément à Villeurbanne. Et du bus, je peux facilement remarquer des situations qui doivent absolument disparaître car très défavorables aux piétons et à leur cadre de vie.

Je commence par la situation qui est pire qu'inadmissible : intolérable !!

En effet, à chaque fois que je prends le bus C3, je remarque que  systématiquement , et j'écris bien systématiquement, le petit jardin public situé rue Bonneterre / cours Tolstoï est totalement envahi par deux véhicules, notamment par un grand camion : → photo page 2. Cela ne peut plus durer.

Aussi, je vous écris pour demander l'installation de mobiliers urbains qui empêcheront de manière définitive cette situation : → photo page 3.

Attention : je mets réellement en garde contre l'installation de potelets amovibles, mobiliers urbains qui sont une véritable catastrophe car soit ils traînent au sol et gênent les piétons, soit ils disparaissent très fréquemment et sont un coût important pour la Collectivité.

C'est pourquoi, étant donné la petitesse de ce jardin public qui ne nécessite donc pas l'intrusion d'un véhicule d'entretien, je propose  l'installation de trois mobiliers en bois  comme il en existe d'ailleurs dans certains endroits du territoire métropolitain : → photo page 3. Ces mobiliers en bois devraient d'ailleurs être beaucoup plus installés que les potelets Wilmotte trop anti-naturel.

Durant notre entretien, vous m'avez dit que la programmation des aménagements pour 2022 était déjà faite sur Villeurbanne. Je suis certain que vous conviendrez que l'on ne peut pas attendre 2023 pour faire disparaître cette situation réellement intolérable et à l'encontre d'une cité humaine.

Comptant sur votre soutien, je vous adresse, Madame l'Adjointe, mes très sincères salutations.

M. Pierre RAUZADA

## Copie pour information :

- Mme Béatrice VESSILLER / Vice-présidente métropolitaine
- M. Fabien BAGNON / Vice-président métropolitain
- M. Martin MAUHERHAN / Mairie de Villeurbanne
- Le Progrès Villeurbanne

**Un petit jardin public qui sert systématiquement de parking à deux véhicules, dont un camion de livraison. Intolérable !!**



Nous proposons l'installation de **trois mobiliers fixes en bois**, élément naturel, comme cela existe d'ailleurs dans certains endroits du territoire métropolitain (photo du bas).

